



VAL DE SARTHE

#2^e édition

PROJETS PARTICIPATIFS

PLACE AUX INITIATIVES !

VOUS ÊTES UN COLLECTIF D'HABITANTS,
UNE ASSOCIATION, VOUS SOUHAITEZ FAIRE-ENSEMBLE ?

« **INSPIREZ-NOUS, ENGAGEZ-VOUS !** »

PARTICIPEZ

& DÉPOSEZ VOS PROJETS

Du 29 nov. 2024 au 17 janvier 2025



Bénéficiez d'un soutien
humain, financier et logistique



**ENVIRONNEMENT | CULTURE | SANTÉ |
JEUNESSE | HABITAT**



Toutes les infos sur www.val-de-sarthe.fr

Val de
SARTHE
Communauté de communes

LA DÉMARCHE EN 5 ÉTAPES

01

AUJOUR'HUI

Nous avons un projet pour notre quartier, notre commune, plusieurs communes. Nous portons ce projet à plusieurs (associations, collectifs d'habitants)



02

DU 29 NOVEMBRE 2024 AU 17 JANVIER 2025

Nous finalisons notre projet, nous complétons le dossier disponible en ligne sur www.valdesarthe.fr. Nous fournissons toutes les pièces nécessaires (photos, plans, devis, statuts associatifs...)



03

FÉVRIER 2025

Notre candidature est analysée sur les plans technique, juridique et financier par les services de la Communauté de Communes du Val de Sarthe.



04

DÉBUT MARS 2025

Un jury composé d'élus, d'agents, d'acteurs de la société civile présélectionne les dossiers, reçoit les porteurs de projets en audition et arbitre la sélection finale.



05

AVRIL 2025

Le jury annonce les projets lauréats pour cette deuxième édition et les réalisations débutent dans la foulée (pour une durée maximale de deux ans)



DOSSIER EN LIGNE



VOUS ÊTES UN COLLECTIF D'HABITANTS, UNE ASSOCIATION ?

« **INSPIREZ-NOUS, ENGAGEZ-VOUS !** »

Opération pilote du Projet de territoire « Inspirez-nous, engagez-vous ! », le soutien aux initiatives citoyennes en Val de Sarthe est une réalité grâce à la mise en œuvre du fonds de soutien « Place aux initiatives ! »*

Ce dispositif s'adresse aux associations et collectifs d'habitants qui souhaitent développer une action capable de faire évoluer les pratiques actuelles en lien avec les transitions écologiques, sociales, démocratiques. Vous avez un projet ? N'hésitez pas à le proposer !

**Vous pouvez bénéficier de plusieurs types d'aides : financement, ingénierie, prêt de matériel...*